

La brasserie Lancelot verse une prime en galais

Val-d'Oust (Le Roc-Saint-André) — Les 48 salariés ont reçu une partie de leur prime annuelle en cette monnaie locale. Pour les dirigeants, c'est une façon de soutenir l'économie locale autrement.

L'initiative

Vendredi midi, les salariés de la brasserie Lancelot ont reçu 300 galais au titre de leur prime annuelle. Le galais étant la monnaie locale du pays de Ploërmel.

« C'est un choix économique que nous faisons. La prime s'élève à 1 000 € dont 300 galais. Sinon, c'était seulement 800 €. Les 48 salariés ont tous opté pour cette formule mixte », précise Stéphane Kerdodé, cogérant de l'entreprise. Il a rappelé qu'« avant d'avoir une certaine notoriété, nous étions une toute petite entreprise et, nous aussi, nous avons eu besoin des autres pour grandir ».

De quoi accroître le nombre de galais en circulation. « Vous faites partie des 400 consommateurs, vous pourrez ainsi les dépenser chez l'un des 160 professionnels adhérents des deux communautés de communes », a précisé Didier Baudet, trésorier de l'association.

Apprendre à l'utiliser

Des salariés de la brasserie sont favorables à cette monnaie locale. Pour Antoine, de Questembert, « cela permet d'aider le commerce local ».

Pour Carine, Magali et Sabrina, « ça ne pose aucun problème de percevoir cette prime en galais. Il faut juste qu'on apprenne à les utiliser. Ce n'est pas encore spontané dans nos achats quotidiens. »

Jean-Christophe Sarrot, promoteur de la monnaie locale, rappelle les



Jean-Christophe Sarrot et Didier Baudet, promoteurs du galais (au premier plan), sont venus expliquer son fonctionnement et ses avantages pour l'économie locale.

CRÉDIT PHOTO : OUES

nombreuses raisons de l'utiliser : « C'est investir dans l'économie locale, encourager les circuits courts, éviter que son argent ne serve à la spéculation financière, permettre à la NEF, la banque solidaire, de prêter de l'argent ou encore de redonner du pouvoir d'agir aux citoyens. »

Depuis novembre, la version numérique, le e-galais, va permettre d'assouplir son utilisation en se connectant « au réseau breton qui compte huit

monnaies complémentaires ».

Pour encore se développer, le galais a besoin de l'investissement de bénévoles. « C'est l'occasion pour celles et ceux qui souhaitent s'enga-

ger concrètement pour l'économie locale de nous rejoindre. À travers cet engagement, vous travaillez au maintien de votre activité sur le territoire. »

Tout savoir

Lundi 22 avril, à 14 h 30, l'association du galais tiendra son assemblée générale, au centre culturel l'Éclair, de Josselin. Contact : Didier Baudet au 06 44 27 58 90 et Jean-Christophe Sarrot au 06 13 28 76 74.